



délibération n° C2024-048
du comité syndical
Séance du 08 novembre 2024
Présentation du CRAC par ENEDIS et EDF

Nombre de délégués en exercice	: 71
Nombre de délégués présents	: 40
Nombre de pouvoirs	: 09
Nombre de votants	: 49

Le huit novembre deux mille vingt-quatre, à dix heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 25 octobre 2024, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : Antoine COROLLEUR (Plourin) a reçu pouvoir de François BIZIEN, Joseph GALLIOU (Tréglonou) a reçu pouvoir de Gildas FOREST, Roger TALARMAIN (Plouguin) a reçu pouvoir de Georges GOURVENEC, Alexandre TREGUER (Landéda) - **Secteur du CAP-SIZUN :** René SOUBEN (Mahalon) a reçu pouvoir de Rémy LE COZ - **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN, (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) - **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Joël BLAIZE (Plomodiern), Xavier BOREL (Le Faou), Jean-Michel LEZENVEN (Argol) - **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Christophe BELE (Kernouës), Lionel GOBRY (Dirinon), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas) - **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) a reçu pouvoir de Jean-Pierre GILET, Hervé JEZEQUEL (St-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhouarneau) - **Secteur de MORLAIX :** Nathalie BERNARD (Saint-Martin-des-Champs) a reçu pouvoir de Alban LE ROUX, François GIROTTO (Plouégat-Moysan), François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) a reçu pouvoir de Yvon POULIQUEN - **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Christian LOUSSOUARN (Combrit), **Secteur de QUIMPER :** Laure CARAMARO (Fouesnant), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), Bernard JASSERAND (Quimper), André LAUDEN (Plonéis), Pascal LE GOFF (Plogonnect), Jean L'HARIDON (Landudal), René ROCUET (Saint-Evarzec) - **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Jacques RANNOU (Rosporden), Marie-José TOULLEC (Bannalec) - **Collège des EPCI :** Jean-Louis BUANNIC (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud), Denis MAO (Rosporden), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté) a reçu pouvoir de Yves ROBIN, Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes) a reçu pouvoir de Jean-Yves QUERE, Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau), Gilles SALAUN (Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay).

Excusés : François BIZIEN (Le Conquet), Gilles CREACH (Taulé), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Gildas FOREST (Brélès), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Rémy LE COZ (Plouhinec), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel), Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Alban LE ROUX (Carantec), Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner), Yves ROBIN (Porspoder)

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY, Jérémy GEFFROY et Marilyne HALL

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Présentation du CRAC par ENEDIS et EDF

Délibération N° C2024-048

Sur invitation du Président, Régis SICARD, Directeur territorial du Finistère pour ENEDIS, Jacques NAOUR, Adjoint au directeur territorial et Frédérique COSPEREC pour EDF présentent le compte rendu d'activité de concession 2023 (CRAC).

Frédéric COSPEREC présente le compte rendu annuel d'activité pour EDF. (Présentation jointe au CR).

Jérémy GEFFROY souligne une baisse du nombre de client au TRV en 2023 malgré une forte tension sur les marchés de fourniture (offre de marché).

Frédéric COSPEREC indique que la baisse du nombre de client au TRV a ralenti en 2023, compte tenu du contexte.

Le Président précise que la forte hausse du nombre de contrat « éclairage public » au TRV est lié au fait que les communes éligibles aux TRV ont quitté le marché de groupement d'achat d'énergie.

Au sujet du « chèque énergie, le Président rappelle que le « chèque énergie » n'est plus attribué via la Taxe d'Habitation et souligne l'inefficacité des nouvelles modalités d'attribution du chèque énergie. Il poursuit en ajoutant que l'électricité est un bien de première nécessité, le « chèque énergie » devrait venir en déduction de la facture.

En réponse, Frédéric COSPEREC indique que ce sujet est à traiter avec la CRE.

Régis SICARD et Jacques NAOUR présentent le compte rendu annuel d'activité pour ENEDIS.

Jérémy GEFFROY souligne une incohérence sur l'évolution du stock de linéaire fils nus au 31/12/2023, - 242km alors que les travaux réalisés par ENEDIS et le SDEF ont permis de déposer respectivement 35.4km et 101.9km (différentiel de 104km). Jacques NAOUR indique que la question formulée par le SDEF au cours de l'été est bien prise en compte et en cours d'analyse par les services d'ENEDIS.

Régis SICARD indique que le nombre de clients BT Mal alimentés au regard de la tension (calcul théorique) baisse significativement en 2023. Cette baisse significative est liée à la mise à jour du profil de charge moyen des clients (affiné grâce aux données Linky) et à l'actualisation de la période de référence des données météo (la période 1981 – 2010 a laissé place à la période 1991 – 2020). Enfin, depuis 2018, les raccordements des producteurs qui ont tendance à élever la tension est pris en compte. En 2025, compte tenu du fort développement des producteurs en France et sur la concession, ENEDIS étudie la possibilité d'appliquer un nouveau plan de tension pour favoriser l'accueil des nouveaux producteurs (à l'échelle d'un transformateur HTB/HTA).

Après la lecture des éléments concernant la valorisation du patrimoine de la concession, Jérémy GEFFROY indique qu'il y a une incohérence entre le nombre de client (consommateur + producteur) et le nombre de comptage (inventaire technique et comptable). Ce sujet sera développé à l'occasion de la présentation du rapport de contrôle.

Le comité prend acte de ce rapport.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID : 029-252901145-20241108-C2024048-DE

Le 31 janvier 2025
Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF



Pierrot BELLEGUIC
Secrétaire de séance

